

Changement, mais dans la continuité

JURA BERNOIS L'historien Pierre-Yves Moeschler est le nouveau président du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE). Il succède à Patrick Linder. Le point sur cette institution unique, qui conserve près de 80 fonds d'archives, à l'heure du passage de témoin.

PAR PHILIPPE OUDOT PHOTOS STÉPHANE GERBER

Après 12 années passées à la présidence du CEJARE, Patrick Linder a estimé qu'il était temps de passer la main. Hier, à l'occasion du passage de témoin à Pierre-Yves Moeschler organisé dans les locaux du centre, à Saint-Imier, il a dressé un petit bilan de ses années passées à la tête de «cette institution chère à mon cœur», et dont il avait rejoint le comité quelques années plus tôt.

Fondé en 2002 par des gens de la région passionnés d'histoire et d'économie, le CEJARE est une institution unique en son genre (voir encadré). Après des débuts dans des locaux mal adaptés – «notre premier fonds était en effet entreposé dans un abri antiatomique!», le CEJARE a pu prendre ses quartiers au centre de Saint-Imier, disposant enfin de locaux professionnels, «ce qui a contribué à renforcer sa notoriété et sa crédibilité», a souligné Patrick Linder. Aujourd'hui, l'institution conserve près de 80 fonds d'archives, qui permettent de documenter la vie, le fonctionnement et le savoir-faire de nombreuses entreprises et institutions.

de la région, de son histoire et de ses institutions culturelles. C'est la personne idéale pour présider le CEJARE!»

Bilan extraordinaire

Pierre-Yves Moeschler a quant à lui qualifié d'«extraordinaire» le bilan de cette institution. «J'en veux pour preuve le livre *L'industrie en images* publié l'an dernier. Cet ouvrage d'envergure montre qu'au 19^e siècle, le Jura bernois était déjà une des régions les plus industrielles de Suisse et qu'il l'est aujourd'hui encore.» Il a aussi rappelé que l'histoire était une composante essentielle de l'identité régionale et qu'elle n'était pas que celle de quelques grands personnages, mais aussi celle de monsieur et de madame Tout-le-monde. A



Je suis prêt à poursuivre cette mission en toute humilité.»

PIERRE-YVES MOESCHLER
NOUVEAU PRÉSIDENT DU CEJARE

Une mine d'informations

Comme l'a souligné le président sortant, le CEJARE compte parmi les principales institutions régionales. Au fil des ans, ce centre de conservation, de préservation et de mise en valeur du patrimoine économique régional s'est vu confier un nombre impressionnant de documents qui permettent d'analyser et de mieux comprendre le développement industriel de la région, a-t-il relevé: «Cette mine d'informations est un véritable trésor!» Si nombre de fonds ont été confiés à l'institution directement par les entreprises, cela s'est fait parfois aussi dans des conditions très rocambolesques. Par exemple par un coup de fil à la veille d'un déménagement, juste avant que les archives ne passent à la poubelle...

L'homme providentiel

Après s'être beaucoup investi pour faire rayonner ce centre, Patrick Linder s'est réjoui de pouvoir remettre le bâton de président à Pierre-Yves Moeschler, «un homme providentiel doté d'une grande expérience et un fin connaisseur

titre d'exemple, Pierre-Yves Moeschler a présenté une photo retrouvée dans ses archives familiales: on y voit un groupe d'ouvriers, dont son grand-père, rassemblés devant la Tavannes Machines en compagnie du directeur Theodor Schwob: ils prennent la pose avec le tout premier exemplaire du Gyromatic, le fameux tour automatique qui sera exporté dans le monde entier.

En toute humilité

A l'heure de succéder à Patrick Linder, il s'est dit impressionné par la qualité du travail effectué jusqu'ici par cette institution, soulignant l'importance de garder la mémoire de l'existence des entreprises. «Je suis prêt à poursuivre cette mission en toute humilité.» Et de rappeler que si le Jura bernois est le berceau du CEJARE, celui-ci déploie aussi ses activités dans les cantons du Jura et de Neuchâtel, dont le tissu économique est très semblable. Il en va de même pour la ville de Bienne, «centre économique du Jura bernois depuis le début de la révolution industrielle».



Le nouveau président du CEJARE Pierre-Yves Moeschler (au centre), en train de feuilleter d'anciennes photos, en compagnie de Patrick Linder (à gauche) et de Joël Jornod, directeur de l'institution.

Une institution au service de la recherche et de la mémoire collective

Le Centre jurassien d'archives et de recherches économiques a été fondé en 2002 et est basé à Saint-Imier. Il a pour vocation de préserver et de mettre en valeur le patrimoine et le savoir-faire économiques et industriels de l'Arc jurassien. En particulier du Jura bernois, mais aussi du Jura et de Bienne. Un espace dont la structure socio-économique et le tissu industriels sont très proches. Les archives qui sont conservées proviennent aussi bien de grandes sociétés d'envergure nationale que de PME, de syndicats, d'associations économiques ou de particuliers. Ces archives sont ensuite mises à la disposition de chercheurs, des collectivités et du grand public.

Parmi les quelque 80 fonds d'archives privés que le CEJARE a sauvegardés depuis sa fondation, on trouve, entre autres, des entreprises comme Aubry Frères, Schäublin, la Boillat, Tavannes Machines, Wahli, les Usines Stella, Henri Girod, la Fabrique Huot, Tornos, Bechler et Pétermann, ou encore les archives du chronométrier Frank Vaucher. La Fabrique d'ébauches de Sonceboz, ancêtre de Sonceboz SA, et J. Kurth, cordonnerie puis chaîne de magasins de chaussures basée à La Neuveville, font partie des principaux fonds recueillis récemment.

Dans son action, le CEJARE se veut actif. Voilà pourquoi la sauvegarde des

archives d'entreprises s'accompagne d'une véritable démarche de recherche active de fonds cachés, disparus ou oubliés dans des caves ou des greniers. Ce travail de prospection est une des marques de fabrique du centre. L'entier de ces tâches constitue le volet de service public du CEJARE.

Centre de prestations

En plus de son travail de préservation et de mise en valeur, le CEJARE fonctionne aussi comme un centre de prestations et propose ses compétences en matière d'archivage aux entreprises pour l'organisation de leurs archives et la réalisation de classements ou d'inventaires sur place. Il peut ainsi établir un état des lieux et estimer l'intérêt historique des archives. L'institution propose par exemple de les trier, les classer, les inventorier pour permettre à l'entreprise de les valoriser. Comme l'a relevé Patrick Linder, les entreprises, notamment dans l'horlogerie, sont très sensibles à leur histoire et l'utilisent dans leur marketing. «Cela leur donne une légitimité historique qui renforce leur crédibilité, leur positionnement et leur légitimité.»

Un ouvrage d'envergure

Après des années de recherches, le CEJARE a publié l'an dernier un pavé sur

l'histoire industrielle de la région (voir Le JdJ du 7 novembre 2019) intitulé «L'industrie en images. Un système technologique et industriel dans le Jura bernois, XIX^e-XX^e siècle». Écrit par Pierre-Yves Donzé et Joël Jornod, respectivement ancien et actuel responsables du CEJARE, cet ouvrage de quelque 500 pages, qui compte plus de 800 illustrations, rappelle notamment que l'horlogerie est à la base du développement industriel du Jura bernois. On trouvait en effet des ateliers d'horlogerie dans quasi tous les villages. Mais très rapidement, on a vu l'émergence d'industries de soutien, avec le développement des machines-outils qui ont permis de produire plus et mieux.

Gros succès

Hier, Patrick Linder et Joël Jornod ont rappelé que la production de cet ouvrage avait constitué un véritable défi. Il a fallu en effet des années de recherches pour rassembler les documents les plus pertinents. Au final, la réalisation de cet ouvrage a occupé une bonne partie des activités du CEJARE l'an dernier. Mais comme l'a souligné Patrick Linder, le jeu en valait la chandelle, car ce pavé, publié à 1500 exemplaires, est un véritable succès d'édition: «Preuve en est qu'à Noël, le livre était déjà épuisé!», s'est réjoui le président sortant. **PHO**

■ MÉMOIRES D'ICI

Covid-19: appel à témoignages

Mémoires d'Ici, Centre de recherche et de documentation du Jura bernois, reprendra ses activités lundi et lance un appel à témoignages dans le cadre de la pandémie.

Afin de conserver pour les générations à venir des traces de cette extraordinaire expérience individuelle et collective, Mémoires d'Ici invite tout un chacun à participer à une

campagne de collecte de «documents Covid-19»: journaux personnels, lettres, dessins, photographies ou documents audiovisuels... Tous les témoignages, sous forme papier ou numérique, sur la vie privée ou professionnelle, la santé, la société, la politique ou l'avenir seront conservés dans un fonds. Informations et marche à suivre sur www.m-ici.ch. **PB**

■ CANTON DE BERNE

Mesures urgentes prolongées

Le Conseil-exécutif bernois prolonge jusqu'au 20 mars 2021 la validité de l'ordonnance sur les mesures urgentes pour maîtriser la crise du coronavirus. Il estime que cette prolongation s'impose car l'évolution de la pandémie est difficile à

prévoir et ses répercussions sur le système de santé et l'économie restent incertaines.

En revanche, devenu inutile, l'article qui régit les heures d'ouverture des points de vente de restauration à l'emporter sera abrogé. **PB**

CORONAVIRUS

Reprise en demi-classes dans les écoles professionnelles et les gymnases bernois

L'enseignement présentiel avait cessé dans les écoles professionnelles et les gymnases le 16 mars dernier. Depuis le 11 mai, certains élèves ou des petits groupes d'élèves ont de nouveau pu revenir en classe. Cela a permis d'assurer le soutien des éléments ayant des besoins pédagogiques particuliers et de reprendre les entretiens de conseil sur place. À partir du 8 juin, l'enseignement pourra être dispensé à des groupes plus importants, mais les conditions posées par le Conseil fédéral ne permettent toutefois pas une reprise normale. La distance interpersonnelle de deux mètres ou les quatre mètres carrés par personne font que l'enseignement devra être organisé en demi-classes au maximum. **PB**

En bref

■ CHRONIQUE JUDICIAIRE

Huit ans de privation de liberté

► **Le verdict concernant l'homicide** qui a secoué Moutier en janvier 2019 est tombé. Le prévenu a été reconnu coupable de meurtre.

► **L'auteur d'un coup de couteau fatal** écope finalement d'une peine de 8 ans de privation de liberté, alors qu'il risquait théoriquement jusqu'à 20 ans de réclusion.

► **Selon les juges, le meurtrier n'était pas en situation de légitime défense**, mais plusieurs éléments ont plaidé pour un allègement de sa peine.

Il avait trop bu, il n'a pas su se contrôler et, en quelques secondes, tout a basculé. Il a enlevé la vie et la sienne est aujourd'hui gâchée. Celui que nous avons fictivement dénommé Thao (voir *LQJ* du 27 mai) a été reconnu hier coupable de meurtre et d'infraction à la loi sur les étrangers et l'intégration (pour séjour illégal et activités lucratives sans autorisations).

En plus des 8 ans de privation de liberté, Thao est également condamné à payer près de 150 000 francs de frais et indemnités. Il devra en outre s'astreindre à un traitement psychologique durant sa dé-

tention et sera expulsé (pour 12 ans) du territoire suisse dès sa libération.

Le Tribunal à cinq juges a acquis la conviction que c'est bien Thao qui a donné le coup de couteau fatal à son patron lors d'une fin de soirée arrosée. Ses rétractations après avoir avoué n'ont pas été prises en compte. «Et ses trous de mémoire, qui ne portent que sur certains faits décisifs, ne sont pas crédibles», a précisé le président Josselin Richard.

Peine allégée

Si le verdict est loin d'une peine maximale (20 ans), c'est qu'il n'y a pas eu de préméditation, que le meurtrier n'avait rien à gagner avec son acte, et qu'il n'y a pas eu d'acharnement (un seul coup de couteau). Par ailleurs, un léger trouble psychopathologique,

le stress lié aux coups de poing qu'il venait de recevoir et son taux d'alcoolémie ont également contribué à un allègement de la peine de Thao.

Reste à voir maintenant si quelqu'un va faire appel de ce

jugement. «Je vais en tout cas faire une annonce d'appel pour obtenir les considérants complets par écrit. Ensuite, nous verrons», nous a confié l'avocat de la défense, M^e Vincent Kleiner. **PASCAL BOURQUIN**



Le meurtrier a été reconduit à la prison de Thorberg après le prononcé du jugement.

PHOTO PB

L'enquête se poursuit au restaurant

► Si le verdict pénal est donc tombé dans le cadre du meurtre lui-même, le dossier global de cette nuit sanglante du 4 janvier 2019 est loin d'être bouclé. Premièrement, bien sûr, des recours sont possibles.

► Deuxièmement, comme l'a confirmé leur avocat M^e Marc-Antoine Aubert, les plaignants (père et mère de la victime) vont maintenant étudier la possibilité d'intenter une action civile.

► Enfin, le procureur Raphaël Arn nous a confirmé qu'une procédure est en cours contre l'équipe qui gravitait à l'époque autour du restaurant asiatique dans lequel travaillaient notamment le meurtrier et sa victime. Il s'agit principalement d'infractions à la loi sur les étrangers et l'intégration. Selon la lourdeur de la peine, le Ministère public pourrait lui-même procéder à une condamnation par ordonnance, ou alors renvoyer des prévenus devant un tribunal. **PB**

■ GRAND CONSEIL BERNOIS

La diminution de l'imposition des entreprises survit au coronavirus

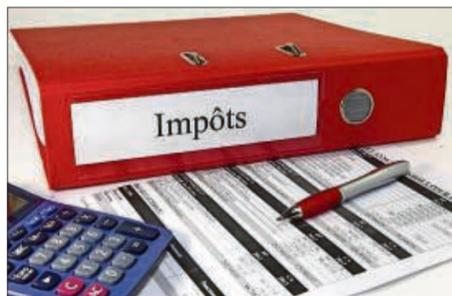
Les députés l'ont dit et redit hier: il faut s'attacher à ce que la crise du coronavirus pèse sur le portemonnaie cantonal ces prochains mois, mais aussi ces prochaines années. Dans ce contexte, et au troisième jour de la session d'été du Grand Conseil, le plénum a été amené à se pencher sur une proposition de la socialiste Ursula Marti (Berne). Celle de renoncer, pour l'année 2021, à une diminution de l'imposition des entreprises.

Pour rappel, l'idée d'une baisse de la quotité appliquée aux impôts sur le bénéfice et sur le capital des personnes morales avait été validée en mars dernier par le plénum. Du côté des socialistes, on s'est toutefois montré catégorique hier: la crise actuelle appelle à faire machine arrière. «Il est nécessaire de revenir sur cette décision, ce n'est pas le bon moment», a plaidé la motionnaire Ursula Marti, tout en soulignant que des pertes de recettes supplémentaires découlant d'une telle réduction de quotité ne sont pas défendables dans la situation présente.

Un verdict serré

Dans la salle, les avis étaient mitigés. La majorité de la commission des finances, épaulée par plusieurs partis de gauche, mais aussi de droite (comme le PBD), s'est ralliée à la proposition du Conseil-exécutif, soit l'adoption de la motion sous forme de postulat. Une opération qui permettrait de revenir sur la proposition en temps voulu. Soit en novembre, à l'heure de discuter du budget 2021. «Il n'est pas encore possible d'évaluer toutes les conséquences financières de la crise et il serait prématuré de prendre une telle décision aujourd'hui», a assuré la directrice des Finances, Beatrice Simon (PBD).

Du côté de l'opposition, on a appelé à ne pas dévier de la stratégie décidée en mars. «Il y aura une vie après la crise. Les pronostics conjoncturels pour 2021 ne sont pas si mauvais que ça», a



Les entreprises auront droit à leur diminution d'impôts.

défendu Adrian Haas (PLR, Berne), au nom de la minorité de la commission des finances. Et d'estimer qu'un retour en arrière serait un «signal négatif donné à l'économie et aux entreprises».

Au final, bien que transformée en postulat par Ursula Marti, la proposition a été rejetée par 82 voix contre 73.

Oui unanime aux comptes

Les comptes cantonaux 2019 (voir *LQJ* du 1^{er} avril) ont pour leur part été approuvés à l'unanimité. Sans surprise, le résultat positif dégagé l'an dernier, soit un excédent de revenus de 265 millions de francs, a largement été salué. À la tribune, on a toutefois regretté que la totalité des investissements prévus n'ait pas pu être réalisée (seulement 374 millions dépensés sur 436 prévus). «Un malaise qui existe depuis plusieurs années déjà», a déploré Hans-Rudolf Saxer (PLR, Gümliigen).

Le coronavirus s'est là encore invité dans les discussions. «Les comptes 2019 sont réjouissants, mais la joie sera très passagère», a glissé Natalie Imboden (Les Verts, Berne). Et la conseillère d'État Beatrice Simon de souligner que la crise va notamment contraindre le Gouvernement à envisager, dès à présent, sa politique financière à plus court terme. **CB**

■ HISTOIRE INDUSTRIELLE

Passage de témoin officialisé au CEJARE

C'était annoncé, c'est désormais officiel: Pierre-Yves Moeschler est le nouveau président du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE) basé à Saint-Imier. Il a été élu mercredi soir à l'occasion d'une assemblée générale virtuelle. Il succède à ce poste à Patrick Linder, en place depuis 2008.

«Pierre-Yves Moeschler est un homme providentiel pour l'institution. Il possède non seulement une expérience dans l'histoire, mais aussi une excellente connaissance de la région et des acteurs culturels ainsi qu'un savoir-faire dans la conduite d'institutions», s'est réjoui hier Patrick Linder, à l'heure de passer officiellement le témoin à son successeur devant les médias.

Prise de conscience

Au moment de tirer un bilan de ses douze années de présidence, Patrick Linder a tenu à rappeler que les fondateurs du CEJARE – un petit groupe d'historiens passionnés par l'histoire industrielle – étaient partis «de pas grand-chose», en 2002. D'un petit espace confiné dans un abri antiatomique, l'institution a su se déployer jusqu'à investir, avec Mémoires d'Ici, le bâtiment des Rameaux, gagnant au fil des ans en visibilité et en crédibilité.

«Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 80 fonds d'archives (n.d.l.r.: d'entreprises principalement, mais aussi de syndicats,



Pierre-Yves Moeschler (au centre), déjà très à l'aise dans sa nouvelle fonction de président du CEJARE, est entouré de son prédécesseur Patrick Linder (à gauche) et du responsable Joël Jornod. PHOTO STÉPHANE GERBER

d'associations ou de particuliers) qui sont conservés au CEJARE. Des documents précieux pour analyser et comprendre le développement de l'histoire industrielle de cette région», a souligné Patrick Linder, se félicitant de la prise de conscience croissante des entreprises quant à l'importance de prendre soins de leurs archives.

De son côté, Pierre-Yves Moeschler s'est montré enthousiaste à l'heure de reprendre le flambeau à la tête d'une institution qui n'a pas d'égal en Suisse. «C'est un privilège d'avoir ici à Saint-Imier un centre d'archives privées, avec Mémoires d'Ici et le CEJARE, de véritables phares qui illuminent notre région bien au-delà de ses frontières», a-t-il relevé.

Et d'insister sur le fait que l'histoire industrielle «n'est pas une histoire froide». «Nous

sommes par exemple des milliers à avoir des photos d'archives familiales qui nous rattachent à ce passé industriel», a-t-il souri, brandissant une photographie de son grand-père posant en compagnie de ses collègues de la Tavannes Watch. «L'histoire industrielle se raconte aussi au travers de l'histoire de Monsieur et Madame Tout-le-Monde.»

Élargir les horizons

Parmi les missions qui attendent Pierre-Yves Moeschler figure notamment celle de développer le CEJARE – pour l'heure principalement centré sur le Jura et le Jura bernois – dans l'ensemble de l'Arc jurassien et à Bienne. «Le tissu économique est le même dans tout l'Arc jurassien. Il ne connaît pas de limites politiques», a-t-il rappelé. **CLR**



COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



L'administration communale sera mieux identifiable

Au début de cette année, le Conseil municipal a décidé d'agir concrètement pour rendre l'administration communale mieux identifiable. Après étude, il a défini les contours du projet: l'entrée des bureaux sera surmontée d'une enseigne ad hoc, de bonnes dimensions, tandis que seront apposés également des panneaux explicatifs. L'un précisera les horaires d'ouverture au public, tandis qu'un autre détaillera les indications pratiques destinées aux personnes à mobilité réduite, lesquelles sont invitées à utiliser la sonnette, tant que cette administration sera logée à l'étage.

Lundi soir, dans le cadre de ce projet, l'Exécutif local a attribué à l'entreprise c'iMagine, des Reussilles, le mandat de réaliser

les produits souhaités. Il a libéré dans la foulée un crédit de 1215 fr.

Les autorités recevront tout prochainement le bon à tirer

concernant ces panneaux explicatifs et d'identification.

| cm



Si le complexe des Prés 5 ressort visuellement dans le village, grâce à sa couleur et son architecture, l'entrée de l'administration n'est que difficilement identifiable pour les non avertis

Du bruit la nuit

Les CFF ont averti les autorités, qui relaient l'information à l'attention de la population, que le fauchage de talus, le long de la ligne ferroviaire, induira du bruit nocturne, du 15 au 16 juin, du 19 au 20 juin, du 26 au 27 juin et du 3 au 4 juillet prochains, selon les secteurs.

Les habitants de Sonceboz-Sombeval sont par avance remerciés de la compréhension dont ils feront preuve face à ces inévitables nuisances. | cm

Bientôt sécurisée

C'est à l'entreprise Mathez Sàrl, spécialisée dans la construction métallique et installée aux Reussilles, que le Conseil municipal a confié les travaux de sécurisation de la place de jeu du Crétat de Sonceboz. Cette place sera entourée d'une barrière la séparant de la chaussée, rappelons-le.

Les travaux sont divisés à quelque 11 000 francs et la demande de permis de construire sera déposée incessamment.

| cm

CEJARE

Pierre-Yves Moeschler reprend la présidence

Patrick Linder dirigera sa dernière assemblée générale du CEJARE le 3 juin. Sous sa présidence entamée en 2008, l'institution a sauvé de nombreuses archives économiques, développé les prestations aux entreprises et publié un livre de référence sur l'histoire de l'industrie dans le Jura bernois.

Aubry Frères, Schäublin, la Boillat, Tavannes Machines, Wahli, les Usines Stella, Henri Girod, la Fabrique Huot, Tornos, Bechler et Pétermann, les archives du chronométrier Frank Vaucher, etc. Voici quelques-uns des 80 fonds privés que le Centre jurassien d'archives et de recherches économiques a sauvé depuis sa fondation en 2002. Plus connue sous l'acronyme CEJARE, l'association a pour objectif de préserver et de mettre en valeur le patrimoine économique de l'Arc jurassien. Elle conserve, dans ses locaux spécialisés de Saint-Imier, des archives d'entreprises principalement, mais aussi de syndicats, d'associations ou de particuliers. La Fabrique d'ébauches de Sonceboz, ancêtre de Sonceboz SA, et J. Kurth, cordonnerie puis chaîne de magasins de chaussures basée à La

Neuveville, font partie des fonds marquants recueillis récemment. «L'histoire, la tradition et la préservation des savoirs jouent un rôle actif au service de l'économie, particulièrement dans sa dimension industrielle, et le CEJARE s'est évertué à valoriser cette fonction importante avec constance», estime Patrick Linder dans une analyse rétrospective.

Des usines dans la vallée

La riche documentation conservée au CEJARE permet de mieux connaître l'histoire économique de la région et de comprendre ses spécificités. Alain Cortat, par exemple, s'y est fié pour sa synthèse sur l'industrialisation de l'actuel canton du Jura, parue en 2014 sous le titre *Des usines dans les vallées*. Le CEJARE, pour sa part, l'a mise en exergue dans un projet d'envergure, avec la

publication en novembre 2019 de *L'industrie en images. Un système technologique et industriel dans le Jura bernois, XIXe-XXIe siècle*. Le livre, écrit par Pierre-Yves Donzé, ancien responsable du Centre, et Joël Jornod, qui occupe cette fonction actuellement, comprend plus de 800 illustrations mettant en valeur les formes variées de l'industrie sur l'ensemble du territoire.

Aussi sur mandats

Les capacités de recherche et d'archivage du CEJARE, offertes au public grâce au soutien du Conseil du Jura bernois et de la municipalité de Saint-Imier, sont aussi proposées aux entreprises sur mandats. Ces prestations, qui vont de la gestion des archives historiques à la réalisation de plaquettes, répondent aux besoins du tissu industriel régional.

Un comité renouvelé

Le Centre continuera ses activités sous la présidence de l'historien Pierre-Yves Moeschler, qui, après une carrière politique au Conseil municipal de Bienne et au Grand Conseil bernois, est engagé dans plusieurs institutions (Abbatiale de Bellelay, Patrimoine bernois, SRT Berne, etc.). Sous sa conduite, l'association, actuellement principalement centrée sur le Jura bernois et le Jura, poursuivra son déploiement dans l'Arc jurassien et à Bienne. Un comité renouvelé établit un équilibre entre continuité, fraîcheur et compétences spécialisées avec les nominations de Corentin Jeanneret, Johann Boillat et Philippe Marti, qui rejoignent Delphine Rime, David Gaffino, Lionel Bartolini et Hugues Jeanneret.

| cejare

PAROISSE DE RONDCHÂTEL

Reprise des cultes le 14 juin

Lors de sa conférence de presse du 20 mai, le Conseil fédéral a autorisé la reprise des cultes devant la communauté rassemblée à partir du 28 mai, à condition de respecter certaines règles et notamment le plan de protection établi par l'Office fédéral de la santé publique.

Le conseil de paroisse et ses ministres ont décidé de reprendre la célébration des cultes le 14 juin et se réjouissent de pouvoir vous accueillir dans le respect des prescriptions sanitaires requises. De plus amples informations seront données dans l'édition du présent journal devant paraître le 5 juin prochain.

Le culte de Pentecôte du 31 mai sera mis en ligne sous forme d'un mini-culte et sera célébré par le pasteur

Daniel de Roche. Le culte pourra être visionné, à partir de dimanche depuis le site internet de la paroisse (www.paroisse-rondchatel.ch) sous l'onglet *Mini-cultes en ligne*, (sur demande auprès de notre secrétariat, les textes pourront être envoyés par courrier).

Les confirmations prévues le 7 juin ont été reportées au 6 septembre. Un culte spécial avec la participation des catéchumènes sera mis en ligne (de plus amples informations à ce sujet suivront).

Votre paroisse continue d'être présente au travers de son site internet où vous pourrez consulter les informations qui seront actualisées au fur et à mesure.

| le conseil et les ministres de la paroisse réformée de rondchâtel

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Attention: routes fermées pour cause d'entretien

Les autorités communales et les services techniques municipaux rendent attentifs la population locale et les éventuels visiteurs motorisés, quant à des travaux routiers qui seront menés la semaine prochaine sur des chemins de montagne, à l'Envers comme à l'Endroit.

Si les conditions météorologiques se maintiennent, il sera en effet procédé à du gravillonnage, mardi prochain 2 juin, de 8 h à 16 h, sur la route de la Haute. Ce tronçon montagnard, qui relie le Jeangui et le Jeanbrenin, en passant par La Tanne, a souffert de l'usure accentuée par les conditions climatiques.

Le lendemain, mercredi 3 juin, de 8 h à 16 h également, l'entreprise mandatée travaillera sur un tronçon de la charrière de l'Envers, dans sa partie

supérieure. Là également, on procédera à un nécessaire gravillonnage, à savoir l'épandage d'une émulsion chaude, suivie immédiatement par l'application de gravillon lavé.

Durant ces travaux, les portions de route concernées demeureront évidemment fermées complètement à la circulation. Les usagers sont invités à respecter la signalisation provisoire et les instructions émises par la direction du chantier; ils sont tous par avance remerciés de leur patience et de leur compréhension.

Une précision importante: en cas de conditions météorologiques défavorables, ces travaux seront reportés à une date indéterminée.

| cm

Petit permis de construire

selon art. 27 DPC

Maîtres d'ouvrage: Marlène et Nathanael Bühler-Klopfenstein, ch. des Pins 8, 2606 Corgémont.

Propriétaire foncier: idem. Auteur du projet: Schwab-System, Pascal Schwab, Platanenstrasse 7, 3236 Gampelen.

Projet: construction d'un couvert de terrasse, sur parcelle N° 1101 au lieu-dit chemin des Pins 8 (zone H2).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 juin, au secrétariat municipal, où les oppositions, ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées, jusqu'à cette date inclusive.

| cm

GYM SENIORS CORGÉMONT

La course annuelle reportée en automne

Initialement prévue le 3 juin, elle aura lieu en septembre

Pandémie du coronavirus oblige, la course annuelle de Gym Seniors Corgémont qui était initialement prévue le 3 juin est annulée et est reportée provisoirement au mercredi 9 septembre. Les directives suivront en temps voulu.

La halle de gymnastique n'étant pas disponible pour les diverses sociétés sportives, les leçons hebdomadaires des trois

groupes Seniors reprendront donc au mois de septembre aux heures habituelles.

Nous souhaitons à tous nos gymnastes et à leur famille un bel et paisible été.

Prenez soin de vous et restez vigilants. Nous espérons vous revoir en pleine forme à la rentrée.

| les responsables